

Prévention et contrôle des infections Canada

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes – 5 août 2016

L'accessibilité et la qualité des soins de santé sont un pilier de la prospérité de la main-d'œuvre et de l'économie du Canada et une composante vitale de notre identité nationale. Les praticiens et les administrateurs de la santé au Canada travaillent sans relâche pour prodiguer des soins en toute sécurité, prévenir les maladies et promouvoir le bien-être d'un océan à l'autre, et nos gouvernements fournissent un gros pourcentage de toutes les finances publiques visant à maintenir notre population en santé. Dans cette optique, il est essentiel que les groupes de soins de santé reconnaissent les contributions apportées par tous les intervenants dans notre système financé par l'État, tout en présentant de la rétroaction et des recommandations qui rendront notre système plus fort et notre population en meilleure santé pendant les années à venir.

Il s'agit d'un but ambitieux. À mesure que progressent notre technologie et notre savoir collectif, l'âge moyen de notre population en fait autant, ce qui augmente la pression sur le système, non seulement dans les établissements de soins actifs, mais aussi dans tous les segments du secteur des soins de santé. Pour les systèmes en butte à de tels obstacles, exerçant dans bien des cas leurs activités au maximum de leur capacité ou davantage, réorienter les priorités vers la stratégie à long terme et la prévention peut représenter un défi. C'est dans ce contexte que le mandat de notre association s'harmonise avec celui du gouvernement.

Prévention et contrôle des infections Canada (PCI Canada) est une association nationale multidisciplinaire vouée au bien-être et à la sécurité du public par la promotion de pratiques exemplaires pour la prévention et le contrôle des infections dans tous les milieux au moyen de l'éducation, de normes, de la défense des droits et de la sensibilisation des consommateurs. Nous représentons plus de 1 600 membres à l'échelle nationale et nous encourageons l'agrément en prévention et contrôle des infections par un soutien de leur enseignement et leur formation.

Agrément Canada oblige tous les hôpitaux agréés à avoir des systèmes en place pour assurer des activités adéquates de prévention et de contrôle des infections. Les professionnels en prévention et contrôle des infections (PPI) doivent demeurer au courant de toutes les normes et pratiques en matière de contrôle des inspections pour faire en sorte qu'elles soient respectées dans leur établissement de soins de santé. Ils le font en orientant les travailleurs de la santé et en leur fournissant des services de formation et de consultation continus, ainsi qu'en utilisant les données de surveillance pour les infections associées aux soins de santé de façon à stimuler l'amélioration des soins de santé. Les PPI maintiennent une solide liaison avec les autorités de la santé publique dans leur région et complètent le travail effectué conformément au mandat des services de santé publics.

À l'heure où les pressions augmentent sur le système de soins de santé du Canada et que la population vieillissante compte de plus en plus sur les soins de longue durée et les soins à domicile, la prévention et le contrôle des infections dans les divers milieux du continuum des soins de santé sont plus importants que jamais. Chaque année, 1 adulte sur 12 et 1 enfant sur 10 admis dans un hôpital canadien sont atteints d'une infection associée aux soins de santé.

Ce sont là trois questions de préoccupation majeure qui nécessitent une attention fédérale immédiate, compte tenu du fait que le Comité des finances a demandé des recommandations dont pourraient bénéficier les particuliers, les entreprises et les collectivités pour maximiser leur incidence économique. Nos recommandations visent à réduire les coûts globaux des soins de santé, en particulier pour les soins

actifs, en réduisant les éclosions de maladies, en faisant la promotion de meilleurs résultats sur la santé pour les populations autochtones et les aînés et en veillant à ce que la population en général bénéficie d'un plus grand soutien pour la prévention des infections et les ressources en place, de façon à prévoir et à combattre les pandémies et les nouveaux pathogènes émergents.

PCI Canada recommande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes :

1. Augmenter le soutien pour la prévention et le contrôle des infections dans les milieux préoccupants, y compris, mais sans s'y limiter, les collectivités nordiques et autochtones, les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile, en accordant une attention particulière aux organismes résistant aux antibiotiques et à la gestion des antimicrobiens.
2. Fournir un soutien amélioré au moyen d'un financement ciblé pour que les gouvernements provinciaux et territoriaux s'acquittent de leurs fonctions de prévention et de contrôle des infections dans tout l'éventail des soins de santé.
3. Rétablir la Stratégie nationale d'immunisation (SNI) et continuer à effectuer l'examen fédéral-provincial-territorial de la SNI qui a commencé en 2011; fournir de plus des fonds pour la création d'un registre d'immunisation national.

Prévention et contrôle des infections et protection contre les organismes résistant aux antibiotiques dans les contextes de préoccupation

Le facteur de progression annuel pour les transferts fédéraux en espèces aux provinces a été établi à 6 % par an au cours des 12 dernières années et est censé être ramené à 3 % en 2017-2018. Étant donné que la population est vieillissante du Canada, les coûts des soins de santé continueront de grimper; en raison d'une diminution des dépenses annuellement, il faut s'attendre à une compression des coûts opérationnels pour de nombreux systèmes de soins de santé. Tout dépend aussi, bien sûr, de la création, comme bon nombre d'intervenants le préconisent, d'affectations en fonction des données démographiques. Dans ce cas, il importe de noter que les populations vulnérables, comme les aînés, courent un risque plus élevé en ce qui a trait aux infections associées aux soins de santé, y compris l'infection *C. difficile* et les infections qui font suite à la chirurgie.

Sans un financement continu et direct, des services essentiels comme la prévention et le contrôle des infections pourraient être comprimés. Nous ne pouvons nous permettre de renoncer à des services préventifs et tournés vers l'avenir, qui maintiennent les gens à l'abri des soins actifs, au moment où les provinces sont tenues de trouver des façons de faire des économies. En définitive, cette situation a pour effet d'être plus coûteuse financièrement pour le système.

Un domaine de préoccupation pour les PPI est la présence croissante des organismes résistant aux antibiotiques (ORA). Les ORA les plus courants sont le *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM), mais la tuberculose multirésistante (TB-MR) est également notable. Le SARM, qui a été signalé pour la première fois au Canada en 1981, est détecté couramment dans de nombreux établissements de soins de santé et le SARM acquis dans la collectivité est de plus en plus courant, en particulier dans les communautés autochtones des Prairies¹.

¹ A.E. Simor, M. Ofner-Agostini, E. Bryce, K. Green, A. McGeer, M. Mulvey, S. Paton et Programme canadien de surveillance des infections nosocomiales, Santé Canada, *The evolution of methicillin-resistant Staphylococcus aureus in Canadian hospitals: 5 years of national surveillance*, CMAJ 2001; 165(1):21-6, <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.522.2106&rep=rep1&type=pdf>, 10 juillet 2001.

Lorsqu'il y a des flambées, même les petites éclosions de cas peuvent avoir des effets défavorables, non seulement sur le système de soins de santé, mais également sur l'économie. En Europe, dans le sillage de la crise financière mondiale, des groupes vulnérables de la société ont subi des effets disproportionnés du ralentissement économique². Ces groupes ont aussi été exposés à un fardeau disproportionné de maladies infectieuses par comparaison avec la population européenne en général³, tendance qui est aussi observée au Canada. À l'heure de se serrer la ceinture, le gouvernement fédéral devrait adopter la vision à long terme de continuer de soutenir la profession et les pratiques qui permettent à notre système de soins de santé de fonctionner en douceur et en toute sécurité, maintenant ainsi notre population en santé et productive. Le gouvernement fédéral aidera les Canadiens, en particulier les Autochtones, les aînés et les enfants, pour qui le risque d'attraper des maladies infectieuses est plus élevé, **en augmentant le soutien pour la prévention et le contrôle des infections dans les contextes préoccupants, y compris, mais sans s'y limiter, les collectivités nordiques et autochtones, les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile, et en mettant l'accent sur la réponse du Canada à l'égard des organismes résistant aux antibiotiques, qui sont une préoccupation mondiale.**

Appuyer la réussite des entreprises et des collectivités en augmentant le soutien pour combattre et prévenir les pandémies

Les pandémies sont des flambées de maladie qui représentent un risque non seulement pour la santé des populations au Canada et partout dans le monde, mais aussi pour le potentiel économique d'ensemble de nos entreprises, collectivités et pays. La Banque mondiale a reconnu que des pathogènes à potentiel pandémique font continuellement leur apparition⁴. En plus des souches virulentes du virus de la grippe, nous avons observé les effets dévastateurs des souches du coronavirus, comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (SRMO) et, au Canada, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Par ailleurs, il y a le besoin d'intervention et de préparation rapides pour des maladies effrayantes comme la maladie à virus Ebola. La Banque mondiale estime qu'une grave pandémie pourrait provoquer une perte économique mondiale de 3 billions de dollars, ou 4,8 % du PIB⁵. Ces prévisions attribuent la plus grande partie des pertes aux changements dans le comportement des consommateurs et à la pénurie de main-d'œuvre, en plus d'un choc général sur les marchés et le système économique dans son ensemble.

Ces dépenses de macro-niveau sont alarmantes, mais elles sont le produit des coûts immédiats de santé humaine qui causent des difficultés aux entreprises qui exercent leurs activités dans cet environnement. Une offre de travailleurs réduite, des commandes de clients annulées, des interruptions de la chaîne d'approvisionnement, une fréquentation réduite des lieux de rencontre publics comme les restaurants et les centres sportifs, des restrictions sur les voyages et de plus grandes pressions sur les ressources de santé disponibles sont toutes des effets possibles sur les entreprises, advenant une flambée de maladie pandémique ou généralisée⁶. Dans de tels cas, il est indispensable d'avoir un plan de préparation en

² J.C. Semenza, S. Tsovala, T-A Lim, *Economic crisis and infectious disease control : a public health predicament*, *The European Journal of Public Health*, <http://dx.doi.org/10.1093/eurpub/ckr212>, 14 janvier 2012.

³ *Ibid.*

⁴ La Banque mondiale, *Pandemic Risk and One Health*, <http://www.worldbank.org/en/topic/health/brief/pandemic-risk-one-health>, 23 octobre 2013.

⁵ *Ibid.*

⁶ Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, *Business Continuity Plan: Infectious Diseases*, http://www.ccohs.ca/pandemic/pdf/Business_continuity.pdf, consulté le 25 juillet 2016.

place, mais l'importance des travailleurs de première ligne comme les PPI ne peut être sous-estimée pour prévoir, combattre et prévenir la propagation des maladies.

Récemment en Nouvelle-Écosse, le ministère de la Santé et du Bien-être a fermé le bureau de prévention et de contrôle des infections de la Nouvelle-Écosse, préférant plutôt intégrer ces services vitaux aux activités de l'Autorité sanitaire de la Nouvelle-Écosse. Cette décision limitera la capacité de la Nouvelle-Écosse de prévenir et d'atténuer, en se préparant en conséquence, les flambées de maladie infectieuse dans la province, en retirant les soutiens consultatifs des établissements de soins de longue durée et du contexte des soins à domicile, ainsi que des premiers intervenants médicaux et des autres fournisseurs de soins de santé primaires et préhospitaliers.

En fournissant des ressources aux professionnels qui appuient notre système de santé, le Canada peut offrir aux entreprises et aux collectivités une plus grande assurance qu'ils pourront compter sur une main-d'œuvre et une population en santé. L'Organisation mondiale de la santé a reconnu que les systèmes de santé comme le nôtre ne peuvent fonctionner qu'avec une main-d'œuvre en santé qui répond aux besoins de la population que si l'offre et la demande sont harmonisées⁷. Pour pouvoir répondre aux besoins de notre population, le gouvernement fédéral doit **fournir un soutien sous forme de financement ciblé pour que les gouvernements provinciaux et territoriaux s'acquittent de leurs fonctions de prévention et de contrôle des infections dans tout l'éventail des soins de santé.**

Appuyer un plan d'action pour l'immunisation à l'échelle du pays qui favorise l'accès aux vaccins et la prise des vaccins

La vaccination est la meilleure défense contre les maladies infectieuses au niveau individuel et à celui de la population dans son ensemble. Il ne faut pas s'étonner que les programmes de vaccination aient été l'une des initiatives les plus profondément avantageuses à l'appui de la santé publique depuis que la pratique est devenue un courant dominant. Lorsque les gens sont vaccinés, un haut niveau d'immunisation se produit, non seulement chez les individus, mais aussi dans l'ensemble des populations pour des raisons d'immunité collective. Dans des pays développés comme le Canada, l'immunisation est une pierre angulaire du bien-être général et appuie la main-d'œuvre en santé qui nous permet de prospérer.

La réduction de la propagation des maladies transmissibles est la meilleure façon d'empêcher les Canadiens d'infecter les autres, d'éviter la morbidité et la mortalité qui peuvent se produire chez les personnes malades et de limiter les pressions exercées sur notre système de soins de santé. Pour les quelques personnes qui ne peuvent être immunisées pour des raisons médicales, l'immunité collective est leur meilleur moyen de protection. Les enfants en bas âge et les aînés sont particulièrement vulnérables à cet égard. Pour ces raisons, PCI Canada préconise activement la vaccination et appuie grandement la Semaine nationale de promotion de la vaccination du Canada. Notre organisme est fier des énormes progrès qui ont été réalisés pour combattre bon nombre des maladies les plus graves qui ont atteint les Canadiens, comme s'en souviennent un grand nombre de personnes de notre pays. La polio, la variole et la diphtérie ont été éradiquées et d'autres maladies très transmissibles pouvant mener à la mort ou à une maladie grave, comme la lèpre, les oreillons et la varicelle, sont sur le point

⁷ Organisation mondiale de la Santé, Global Health Workforce Alliance, *A Universal Truth: No Health Without a Workforce*, http://www.who.int/workforcealliance/knowledge/resources/GHWA-a_universal_truth_report.pdf?ua=1, 2014.

d'être éliminées. Toutefois, certaines de ces maladies ont connu une réémergence dans les pays développés, ce qui est très troublant. Depuis l'introduction de vaccins, il n'y a jamais eu autant de désinformation et de franche opposition que celles qui se propagent aujourd'hui. Afin de maintenir les progrès qui ont été réalisés et pour prendre de nouvelles mesures en vue d'éradiquer les maladies pouvant être prévenues par un vaccin, les gouvernements doivent encourager les principaux intervenants à prendre clairement position sur l'immunisation et appuyer les programmes et les projets qui font la promotion de la vaccination.

Après son lancement en 2003, la Stratégie nationale d'immunisation (SNI) a conclu un partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et a fourni un financement de près de 9 millions de dollars par an pour accroître l'accès aux vaccins recommandés par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI). L'innocuité des vaccins, leur surveillance et la recherche s'y rapportant ont aussi été appuyées par la SNI. Dans la dernière évaluation provisoire de la SNI, qui a eu lieu en 2007, une des conclusions qui se dégagent a trait à l'importance de continuer à définir et à cibler une vision à long terme de l'immunisation⁸. Toutefois, depuis le succès initial de ce projet et l'établissement d'un mandat clair, la SNI a perdu le soutien fédéral. Un élément crucial qui n'a jamais été réalisé est l'établissement d'un registre d'immunisation national qui appuierait la surveillance globale de tous les programmes d'immunisation du pays. Nous demandons instamment au gouvernement de **rétablir et financer la SNI et fournir un soutien financier pour un registre d'immunisation national**.

⁸ <http://www.phac-aspc.gc.ca/im/pdf/nis07-eng.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT].